

Réservation et annulation sur le portail famille

<https://saint-claude.kiosquefamille.fr/kiosque/>

Inscription : jusqu'à mercredi 23h59 pour la semaine suivante

Annulation : jusqu'à 17h00 au plus tard pour le lendemain (en
vue d'un avoir)

Inscription ou annulation au Service Enfance, Petite enfance de la mairie
(sur rendez-vous)

Inscription : le mercredi pour la semaine suivante (jusqu'à
16h45)

Annulation : la veille avant 17h00

Les inscriptions s'effectuent à la séance. Toutefois afin de garantir un suivi
pédagogique optimal, il est vivement recommandé que les enfants soient
inscrits de manière régulière.

Par ailleurs nous vous remercions de bien vouloir récupérer, votre enfant
uniquement à partir de 18h00 afin de ne pas perturber le déroulement de
l'activité et d'en assurer le bon fonctionnement. Cela permettra à votre
enfant de profiter de chaque séance.

En cas d'indisponibilité, une personne peut être mandatée par
les parents sur la fiche de renseignements ou par une
autorisation écrite :

*« Je soussigné(e) Mme/M. (NOM/Prénom)
autorise Mme/M. (NOM/Prénom) à récupérer mon enfant
(NOM/Prénom) le (DATE) et dégage l'accueil de loisirs de toute
responsabilité en cas d'accident. »*

(DATE ET SIGNATURE)

Pour plus de renseignements (fonctionnement, modalités d'inscriptions,
etc) merci de bien vouloir vous adresser aux animateurs
de l'Accueil de Loisirs.

Activités de la 3ème période 2025-2026



Les activités du soir commenceront à
partir du
Lundi 20 avril et jusqu'au 3 juillet

Accueil de Loisirs Mouton & Faubourg

☎ 06 37 72 23 08

al.faubourg@mairie-saint-claude.fr

LUNDI

100% jeux, 100% plein-air :

C'est le printemps, les animateurs de l'accueil de loisirs propose aux enfants de découvrir des jeux d'extérieur et des d'autrefois : marelle, épervier, corde à sauter jeux de billes...Des moments simples, dynamiques et pleins de rires à partager entre copains !



MARDI

L'atelier des p'tits artistes :

Viens découvrir différentes techniques créatives : peinture, collage, découpage et bricolage et laisser libre cours à votre imagination. Vous réaliserez vos propres œuvres qui seront présentées lors d'un petit vernissage afin de valoriser votre travail de p'tits artistes !



JEUDI

Échange Inter-centres :

Nouveaux copains, nouveaux jeux !
Jeux, défis et pleins de surprises t'attendent dans cet échange !
Découvre de nouvelles activités et rencontre d'enfants dans un autre accueil de loisirs (AL Rosset, etc...)

Retour à l'accueil de loisirs à 18h15



VENDREDI

Vendredi tout est permis :

Le vendredi, c'est toi le chef de ton programme ! Tu peux jouer, créer, bricoler, faire du sport ou te détendre...Tout ce que tu as envie de faire ! C'est un atelier libre pour t'amuser à ta façon, explorer tes passions et partager des rires tes copains !



Accueil de loisirs du Faubourg /Mouton

NOM Prénom.....

Représentant légal.....

Adresse.....

☎ email

Classe..... Enseignant.....

**A rendre à
l'accueil de
loisirs**

LUNDI
du lundi 20/04 au lundi
29/06/2026
100% jeux, 100% plein air

MARDI
du mardi 21/04 au
mardi 30/06/2026
L'atelier des P'tits Artistes

JEUDI
du jeudi 23/04 au
jeudi 02/07/2026
Échange Inter-Centres

VENDREDI
du vendredi 24/04 au
vendredi 03/07/2026)
Vendredi tout est permis

Cocher l'atelier de votre choix

Après les activités du soir, votre enfant :

- Part seul à 18h30
- Part avec ses parents (si cette case est cochée, en aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter seul l'AL à 18h30)
- Autres (que les parents), préciser.....

Date et signature des parents.....

Inscription au service enfance
petite enfance de la Mairie les
mercredis **sur RDV** ou sur le
kiosque

Accueil de loisirs du Faubourg /Mouton

NOM Prénom.....

Représentant légal.....

Adresse.....

☎ email

Classe..... Enseignant.....

**A rendre à
l'accueil de
loisirs**

LUNDI
du lundi 20/04 au lundi
29/06/2026
100% jeux, 100% plein air

MARDI
du mardi 21/04 au
mardi 30/06/2026
L'atelier des P'tits Artistes

JEUDI
du jeudi 23/04 au
jeudi 02/07/2026
Échange Inter-Centres

VENDREDI
du vendredi 24/04 au
vendredi 03/07/2026)
Vendredi tout est permis

Cocher l'atelier de votre choix

Après les activités du soir, votre enfant :

- Part seul à 18h30
- Part avec ses parents (si cette case est cochée, en aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter seul l'AL à 18h30)
- Autres (que les parents), préciser.....

Date et signature des parents.....

Inscription au service enfance
petite enfance de la Mairie les
mercredis **sur RDV** ou sur le
kiosque